





VILLE DE
CHARTRES

Rechercher

[Flux RSS](#)

[Association](#)

[Espace presse](#)

[Votre mairie](#)
[Ses grands projets](#)
[Sommaire](#)
[Actualités](#)
[C'LIA : l'assistante virtuelle à votre service](#)
[Nouveau Guichet unique](#)
[L'équipe municipale](#)
[Votre maire](#)
[Les adjoints, conseillers délégués et municipaux](#)
[Permanences de proximité](#)
[Réunions publiques](#)
[Contacter un élu](#)
[Parrainage des élus](#)
[Le conseil municipal](#)
[Le conseil municipal en direct](#)
[Les archives du conseil municipal](#)
[Tribunes](#)
[Le conseil municipal de la Jeunesse \(CMJ\)](#)
[Les grands projets](#)
[Aménagement du cloître Notre-Dame](#)
[Éco-Ville](#)
[1 000 arbres : la Ville vous offre un arbre](#)
[Le Pôle gare](#)
[Le Colisée \(Chartres métropole\)](#)
[Renaissance du quartier de la Madeleine](#)
[Quartier des Clos : Opération de renouvellement urbain](#)
[Le plateau Nord-Est](#)
[Le BHNS \(Chartres métropole\)](#)
[L'Illiade, le nouveau parc des expositions \(Chartres métropole\)](#)
[Le Pôle administratif](#)
[La Ville recrute](#)
[Liste des offres](#)
[Candidature spontanée](#)
[Mon espace candidat](#)
[Finances](#)
[Politique fiscale](#)
[Résultats 2023](#)
[Résultats 2022](#)
[Résultats 2021](#)
[Résultats 2020](#)
[Résultats 2019](#)
[Agorastore : vente en ligne de biens d'occasion](#)
[Marchés publics](#)
[Actes réglementaires](#)

[Fermer](#)

[Vivre à Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Application Chartres](#)

[Urbanisme](#)

[Permis de construire](#)

[Autres documents](#)

[Caves et cavités – Paprica](#)

[Permis de louer](#)

[Permis de diviser](#)

[Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne](#)

[Opération Action cœur de ville](#)

[Opérations de restauration immobilière \(ORI\)](#)

[Opération Façades](#)

[Plan Local d'Urbanisme](#)

[Modification du Plan Local d'Urbanisme](#)

[Règlement Local de Publicité](#)

[Site patrimonial remarquable et Plan de sauvegarde et de mise en valeur](#)

[Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement](#)

[Enquête publique : extension du site patrimonial remarquable de Chartres](#)

[Lexique](#)

[Vivre ensemble](#)

[Éco-Ville](#)

[Le guide des déplacements en ville](#)

[Transports urbains et non urbains](#)

[Chartres à vélo](#)

[Stationnement](#)

[Zone piétonne](#)

[Livraison du dernier kilomètre : nouvelles normes d'accès à la zone piétonne pour les transporteurs](#)

[Zone de rencontre bornée](#)

[Déménagement, travaux, ... : occupation du domaine public](#)

[Police municipale](#)

[Prévention des risques majeurs](#)

[Le guide du commerçant](#)

[Les marchés à Chartres](#)

[Environnement et propreté](#)

[Déchets : calendriers de collectes, déchetteries...](#)

[Propreté de la ville](#)

[Éducation canine](#)

[Parcs, jardins et squares](#)

[La Ville vous offre un arbre](#)

[L'animal en ville](#)

[Journée de l'animal](#)
[Carte « J'ai un animal seul chez moi »](#)
[Lutte contre l'abandon et protection des animaux](#)
[Action sociale et santé](#)
[Seniors à Chartres](#)
[Urgences](#)
[Santé et handicap](#)
[Action sociale](#)
[Logement Chartres métropole Habitat](#)
[Éducation et jeunesse](#)
[Petite enfance](#)
[Les écoles](#)
[Collèges et lycées](#)
[Études supérieures](#)
[Animations scolaires](#)
[Conservatoire de musique et danse de Chartres](#)
[Conseil municipal de la jeunesse \(CMJ\)](#)
[Parrainage des élus](#)
[Les Maisons Pour Tous](#)
[Bureau Information Jeunesse](#)
[L'espace famille](#)
[Nouveaux arrivants](#)

Fermer

[Services en ligne](#)
[Sommaire](#)
[C'LIA : l'assistante virtuelle à votre service](#)
[Vos démarches](#)
[Prendre, modifier ou annuler un RDV au Guichet unique](#)
[S'inscrire sur les listes électorales](#)
[Obtenir un extrait d'acte d'état civil](#)
[Faire ou refaire une carte nationale d'identité](#)
[Faire ou refaire un passeport](#)
[France identité](#)
[Actes réglementaires](#)
[Demander une vignette de stationnement résidentiel](#)
[Régler son stationnement avec PayByPhone](#)
[Régler ses factures en ligne avec le paiement TIPI](#)
[Faire une demande d'autorisation d'urbanisme en ligne](#)
[Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne](#)
[Agorastore : vente en ligne de biens d'occasion](#)
[Demandes de subvention pour les associations](#)
[Portail Famille](#)

[Espace Petite Enfance](#)
[Espace Vie scolaire et sportive](#)
[Contacter un élu ou les services de la Ville](#)
[Contacter les services techniques de la Ville](#)
www.service-public.fr

Fermer

[Votre ville](#)
[Découvrir Chartres](#)
[Sommaire](#)
[Application Chartres](#)
[Chartres en chiffres](#)
[La Mémoire à Chartres](#)
[Le Chemin de Mémoire](#)
[Histoire de Chartres](#)
[De l'antiquité à nos jours](#)
[Armoiries de Chartres](#)
[Personnages illustres](#)
[Tradition et gastronomie](#)
[Patrimoine de Chartres](#)
[Patrimoine historique](#)
[Patrimoine contemporain](#)
[Patrimoine vert et fleurissement](#)
[Tourisme, parcours et visites](#)
[Jumelages](#)
[Bethléem \(Palestine\)](#)
[Chichester \(Grande-Bretagne\)](#)
[Evora \(Portugal\)](#)
[León \(Espagne\)](#)
[Ravenna \(Italie\)](#)
[Sakurai \(Japon\)](#)
[Spire \(Allemagne\)](#)
[Plans de la ville](#)
[Chartres en images](#)

Fermer

[Sortir à Chartres](#)
[Sommaire](#)
[Application Chartres](#)
[Agenda de la ville](#)
[Bars et restaurants](#)
[Vos vacances à Chartres](#)
[Associations](#)

[Culture](#)

[Musée des Beaux-Arts](#)

[Le Chemin des Arts](#)

[Maison Picassiette](#)

[Bibliothèques](#)

[Archives](#)

[Conservatoire de musique et danse](#)

[Archéologie](#)

[Théâtres](#)

[Salle Doussineau](#)

[Artothèque](#)

[Armoires à bouquins : lisez et échangez](#)

[Sports et loisirs](#)

[Relais de la Flamme Olympique et Paralympique à Chartres](#)

[École des sports pour les enfants](#)

[Activités sportives pour les adultes et seniors](#)

[Vacances sportives pour les enfants](#)

[Les équipements sportifs](#)

[Les grandes équipes](#)

[Parcours d'accrobranche Accrocamp](#)

[Quartiers d'été](#)

[Les grands événements](#)

[1000 ans des fondations de la cathédrale Notre-Dame](#)

[Relais de la Flamme Paralympique et Olympique à Chartres](#)

[Le Chemin des Arts](#)

[Chartres en lumières](#)

[La Fête de la lumière](#)

[La Fête de la musique](#)

[La Fête nationale du 14 juillet](#)

[ChartrEstivales : les soirées estivales de Chartres](#)

[Le Salon des associations](#)

[Les Journées européennes du Patrimoine](#)

[Meeting aérien de Chartres](#)

[L'Artisanat C'Chartres](#)

[La Saint-André](#)

[Les animations de Noël à Chartres](#)

[Fermer](#)

[Flux RSS](#)

[Association](#)

[Espace presse](#)



VILLE DE
CHARTRES

Rechercher

[Flux RSS](#)

[Association](#)

[Espace presse](#)

[Votre mairie](#)
[Ses grands projets](#)
[Sommaire](#)
[Actualités](#)
[C'LIA : l'assistante virtuelle à votre service](#)
[Nouveau Guichet unique](#)
[L'équipe municipale](#)
[Votre maire](#)
[Les adjoints, conseillers délégués et municipaux](#)
[Permanences de proximité](#)
[Réunions publiques](#)
[Contacter un élu](#)
[Parrainage des élus](#)
[Le conseil municipal](#)
[Le conseil municipal en direct](#)
[Les archives du conseil municipal](#)
[Tribunes](#)
[Le conseil municipal de la Jeunesse \(CMJ\)](#)
[Les grands projets](#)
[Aménagement du cloître Notre-Dame](#)
[Éco-Ville](#)
[1 000 arbres : la Ville vous offre un arbre](#)
[Le Pôle gare](#)
[Le Colisée \(Chartres métropole\)](#)
[Renaissance du quartier de la Madeleine](#)
[Quartier des Clos : Opération de renouvellement urbain](#)
[Le plateau Nord-Est](#)
[Le BHNS \(Chartres métropole\)](#)
[L'Illiade, le nouveau parc des expositions \(Chartres métropole\)](#)
[Le Pôle administratif](#)
[La Ville recrute](#)
[Liste des offres](#)
[Candidature spontanée](#)
[Mon espace candidat](#)
[Finances](#)
[Politique fiscale](#)
[Résultats 2023](#)
[Résultats 2022](#)
[Résultats 2021](#)
[Résultats 2020](#)
[Résultats 2019](#)
[Agorastore : vente en ligne de biens d'occasion](#)
[Marchés publics](#)
[Actes réglementaires](#)

[Fermer](#)

[Vivre à Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Application Chartres](#)

[Urbanisme](#)

[Permis de construire](#)

[Autres documents](#)

[Caves et cavités – Paprica](#)

[Permis de louer](#)

[Permis de diviser](#)

[Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne](#)

[Opération Action cœur de ville](#)

[Opérations de restauration immobilière \(ORI\)](#)

[Opération Façades](#)

[Plan Local d'Urbanisme](#)

[Modification du Plan Local d'Urbanisme](#)

[Règlement Local de Publicité](#)

[Site patrimonial remarquable et Plan de sauvegarde et de mise en valeur](#)

[Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement](#)

[Enquête publique : extension du site patrimonial remarquable de Chartres](#)

[Lexique](#)

[Vivre ensemble](#)

[Éco-Ville](#)

[Le guide des déplacements en ville](#)

[Transports urbains et non urbains](#)

[Chartres à vélo](#)

[Stationnement](#)

[Zone piétonne](#)

[Livraison du dernier kilomètre : nouvelles normes d'accès à la zone piétonne pour les transporteurs](#)

[Zone de rencontre bornée](#)

[Déménagement, travaux, ... : occupation du domaine public](#)

[Police municipale](#)

[Prévention des risques majeurs](#)

[Le guide du commerçant](#)

[Les marchés à Chartres](#)

[Environnement et propreté](#)

[Déchets : calendriers de collectes, déchetteries...](#)

[Propreté de la ville](#)

[Éducation canine](#)

[Parcs, jardins et squares](#)

[La Ville vous offre un arbre](#)

[L'animal en ville](#)

[Journée de l'animal](#)
[Carte « J'ai un animal seul chez moi »](#)
[Lutte contre l'abandon et protection des animaux](#)
[Action sociale et santé](#)
[Seniors à Chartres](#)
[Urgences](#)
[Santé et handicap](#)
[Action sociale](#)
[Logement Chartres métropole Habitat](#)
[Éducation et jeunesse](#)
[Petite enfance](#)
[Les écoles](#)
[Collèges et lycées](#)
[Études supérieures](#)
[Animations scolaires](#)
[Conservatoire de musique et danse de Chartres](#)
[Conseil municipal de la jeunesse \(CMJ\)](#)
[Parrainage des élus](#)
[Les Maisons Pour Tous](#)
[Bureau Information Jeunesse](#)
[L'espace famille](#)
[Nouveaux arrivants](#)

Fermer

[Services en ligne](#)
[Sommaire](#)
[C'LIA : l'assistante virtuelle à votre service](#)
[Vos démarches](#)
[Prendre, modifier ou annuler un RDV au Guichet unique](#)
[S'inscrire sur les listes électorales](#)
[Obtenir un extrait d'acte d'état civil](#)
[Faire ou refaire une carte nationale d'identité](#)
[Faire ou refaire un passeport](#)
[France identité](#)
[Actes réglementaires](#)
[Demander une vignette de stationnement résidentiel](#)
[Régler son stationnement avec PayByPhone](#)
[Régler ses factures en ligne avec le paiement TIPI](#)
[Faire une demande d'autorisation d'urbanisme en ligne](#)
[Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne](#)
[Agorastore : vente en ligne de biens d'occasion](#)
[Demandes de subvention pour les associations](#)
[Portail Famille](#)

[Espace Petite Enfance](#)
[Espace Vie scolaire et sportive](#)
[Contacter un élu ou les services de la Ville](#)
[Contacter les services techniques de la Ville](#)
www.service-public.fr

Fermer

[Votre ville](#)
[Découvrir Chartres](#)
[Sommaire](#)
[Application Chartres](#)
[Chartres en chiffres](#)
[La Mémoire à Chartres](#)
[Le Chemin de Mémoire](#)
[Histoire de Chartres](#)
[De l'antiquité à nos jours](#)
[Armoiries de Chartres](#)
[Personnages illustres](#)
[Tradition et gastronomie](#)
[Patrimoine de Chartres](#)
[Patrimoine historique](#)
[Patrimoine contemporain](#)
[Patrimoine vert et fleurissement](#)
[Tourisme, parcours et visites](#)
[Jumelages](#)
[Bethléem \(Palestine\)](#)
[Chichester \(Grande-Bretagne\)](#)
[Evora \(Portugal\)](#)
[León \(Espagne\)](#)
[Ravenna \(Italie\)](#)
[Sakurai \(Japon\)](#)
[Spire \(Allemagne\)](#)
[Plans de la ville](#)
[Chartres en images](#)

Fermer

[Sortir à Chartres](#)
[Sommaire](#)
[Application Chartres](#)
[Agenda de la ville](#)
[Bars et restaurants](#)
[Vos vacances à Chartres](#)
[Associations](#)

[Culture](#)

[Musée des Beaux-Arts](#)

[Le Chemin des Arts](#)

[Maison Picassiette](#)

[Bibliothèques](#)

[Archives](#)

[Conservatoire de musique et danse](#)

[Archéologie](#)

[Théâtres](#)

[Salle Doussineau](#)

[Artothèque](#)

[Armoires à bouquins : lisez et échangez](#)

[Sports et loisirs](#)

[Relais de la Flamme Olympique et Paralympique à Chartres](#)

[École des sports pour les enfants](#)

[Activités sportives pour les adultes et seniors](#)

[Vacances sportives pour les enfants](#)

[Les équipements sportifs](#)

[Les grandes équipes](#)

[Parcours d'accrobranche Accrocamp](#)

[Quartiers d'été](#)

[Les grands événements](#)

[1000 ans des fondations de la cathédrale Notre-Dame](#)

[Relais de la Flamme Paralympique et Olympique à Chartres](#)

[Le Chemin des Arts](#)

[Chartres en lumières](#)

[La Fête de la lumière](#)

[La Fête de la musique](#)

[La Fête nationale du 14 juillet](#)

[ChartrEstivales : les soirées estivales de Chartres](#)

[Le Salon des associations](#)

[Les Journées européennes du Patrimoine](#)

[Meeting aérien de Chartres](#)

[L'Artisanat C'Chartres](#)

[La Saint-André](#)

[Les animations de Noël à Chartres](#)

Fermer

[Flux RSS](#)

[Association](#)

[Espace presse](#)

[ACCUEIL](#)
[VOTRE VILLE](#)
[DÉCOUVRIR CHARTRES](#)
[JUMELAGES](#)
[EVORA \(PORTUGAL\)](#)

Sommaire

[Application Chartres](#)

[Chartres en chiffres](#)

[La Mémoire à Chartres](#)

[Le Chemin de Mémoire](#)

[Histoire de Chartres](#)

[De l'antiquité à nos jours](#)

[1836, incendie de la cathédrale de Chartres](#)

[Armoiries de Chartres](#)

[Personnages illustres](#)

[Tradition et gastronomie](#)

[Gastronomie](#)

[Artisanat](#)

[Patrimoine de Chartres](#)

[Patrimoine historique](#)

[Le musée des Beaux-Arts](#)

[Cathédrale Notre-Dame de Chartres](#)

[Le trésor de la cathédrale](#)

[Le cloître des Cordeliers](#)

[La Place du Cygne](#)

[Les églises de Chartres](#)

[L'enclos de Loëns](#)

[Les maisons et les hôtels de Chartres](#)

[L'hôtel des Postes](#)

[L'hôtel Montescot](#)

[La maison Picassiette](#)

[Les ponts de Chartres](#)

[Les portes de Chartres](#)

[Les rues](#)

[La collégiale Saint-André](#)

[L'église Saint-Pierre](#)

[Les tertres](#)
[Patrimoine contemporain](#)
[Patrimoine vert et fleurissement](#)
[Arbres d'exception et insolites](#)
[Tourisme, parcours et visites](#)
[Jumelages](#)
[Bethléem \(Palestine\)](#)
[Chichester \(Grande-Bretagne\)](#)
[Evora \(Portugal\)](#)
[León \(Espagne\)](#)
[Ravenne \(Italie\)](#)
[Sakurai \(Japon\)](#)
[Spire \(Allemagne\)](#)
[Plans de la ville](#)
[Chartres en images](#)

EVORA (PORTUGAL)

Evora, capitale du Haut-Alentejo, est située sur une colline à 150 km au nord-est de Lisbonne. C'est une ville d'environ 50 000 habitants au riche patrimoine architectural qui est classée au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO depuis 1986.

UN PEU D'HISTOIRE

Les romains conquièrent la ville en 59 avant J.-C. et la baptisèrent « Libertas Julia ». Ils développèrent la cité et édifièrent le temple de Diane et les murs d'enceinte avant que les Wisigoths ne s'emparent du lieu du 5e au 8e siècle.

Puis ce sont les maures qui investirent la cité en 715 jusqu'à la reconquête de la ville en 1165 par Geraldo Sempavor - « Gérard sans peur ». La construction de la cathédrale débute peu de temps après.

À partir du 13e siècle, la Cour se prend d'affection pour Evora pour s'y établir à la fin du 14e siècle. Commencent alors deux siècles d'âge d'or, car outre son

rôle politique, la cité devient sous le règne de João II, un foyer intellectuel de grande renommée. De nombreux palais et églises sont construits à cette époque : églises de São Francisco, de São João Evangelista...

Mais en 1536, l'Inquisition est instaurée mettant fin à cette période prospère. En 1580, la domination espagnole accélère la décadence de la ville complétée en 1759 lorsque Bompal ferme l'université.

Evora consolide désormais sa place régionale.

À VOIR

La ville actuelle n'a conservé aucun de ses vestiges musulmans. Cependant, beaucoup d'édifices arborent des détails de l'art mudéjar. Partout, la culture hispano-arabe a laissé son empreinte : fontaines, jardins suspendus, arcades...

Chaque période de l'histoire du pays y est représentée formant un ensemble harmonieux et original.

LE TEMPLE DE DIANE

Temple romain construit à la fin du 2e siècle après J.-C. sur le sommet de la ville haute. Les bases et chapiteaux sont en marbre d'Estremoz. C'est le monument de l'antiquité le mieux conservé de la péninsule ibérique.

CATHÉDRALE (LA SÉ)

Édifiée en granit de 1186 à 1286, la Sé est construite en style gothique, à l'exception de son clocher roman et de son dôme conique en forme de pomme de pin entouré de nombreux clochetons. Son portail arbore des apôtres en marbre d'Estremoz parfaitement conservés, il est entouré de deux tours différentes construites au 16e siècle : l'une se termine par une flèche recouverte d'azulejos, l'autre a une tour carrée.

L'UNIVERSITÉ

Fondé en 1551 par João III, le « collège du Saint-Esprit de la compagnie de Jésus

» fut transformé en faculté dirigée par les jésuites en 1559. Cet édifice constitue un véritable musée de l'azulejo tant les murs d'escaliers, les cloîtres, les salles de classes, le réfectoire... sont ornés de ces carreaux de céramique émaillée de grande beauté. Fermée en 1759, il a fallu attendre 1979 pour qu'Evora retrouve son université.

LE CROMLECH D'ALMENDRES

Situé à 12 km d'Evora, il se compose de 92 menhirs disposés en ellipse dont certains sont décorés de symboles cosmologiques. L'Alentejo rassemble de nombreux témoignages de la culture mégalithique.

EVORA AUJOURD'HUI

C'est une ville universitaire qui accueille 8000 jeunes. Elle constitue également un important bassin d'emploi de 1200 personnes notamment avec l'usine d'électronique d'EPCOS-TYCO. Evora occupe le 1er rang mondial pour la fabrication des bouchons de liège.

Dans le centre historique et dans les faubourgs, des petits ateliers produisent des meubles en pin, en peuplier ou en saule peints à la laque blanche et décorés de brillants dessins naïfs. Le tannage de peaux, de la laine et la confection de tapis complètent cet artisanat local. Le vin, le fromage, l'huile d'olive et le liège sont des produits de haute qualité qui sont de plus en plus exportés vers l'Union européenne, les États-Unis et le Canada.

Le tourisme s'est développé au cours de la décennie 90, générant un essor considérable de l'offre hôtelière et des établissements de restauration ; il représente maintenant plus de 10% de la richesse régionale. Toute l'année, les 1er et 3e mardis du mois se tient un marché artisanal sur le campo da Feira.

EN SAVOIR PLUS

[Association des Amis des jumelages de Chartres.](#)

[Ville d'Evora.](#)

JUMELAGES

[Bethléem \(Palestine\).](#)

[Chichester \(Grande-bretagne\).](#)

[Evora \(Portugal\).](#)

[Léon \(Espagne\).](#)

[Ravenne \(Italie\).](#)

[Sakurai \(Japon\).](#)

[Spire \(Allemagne\).](#)

[GLOSSAIRE](#)

[ACCESSIBILITÉ](#)

[PLAN DU SITE](#)

1. [CONTACTS](#)
2. [MENTIONS LÉGALES](#)
3. [MAGAZINE](#)